

Survilliers Mag'

Septembre 2022
N°145

ENVIRONNEMENT

Cap sur la transition
énergétique
p.20

CULTURE

Projet Démon : direction la
Philharmonie de Paris
p.30

VIE ASSOCIATIVE

Foot : une reprise du club
rondement menée
p.40

www.survilliers.fr
facebook : @villedesurvilliers



SOMMAIRE

4 RETOUR EN IMAGES

6 TRAVAUX

PROXIMITÉ

8 *Le bus de l'emploi
Copain du Monde
Devenez acteur de votre ville !*

COMMERCES

11 *De nouveaux commerçants s'installent*

PAROLES D'ÉLUS

12 *Cap sur la future maison des sports*

URBANISME

14 *Le permis de louer arrive
Les grands projets*

ENVIRONNEMENT

18 *Cap sur la transition énergétique*

COMMANDE PUBLIQUE

22 *Les impacts sur la ville*

ENFANCE

24 *La restauration scolaire*

CULTURE

28 *Les ateliers tricot
Projet Démos*

SANTÉ

32 *Découvrez la sophrologie*

SÉNIORS

33 *Le succès des repas mensuels*

JEUNESSE

34 *L'information jeunesse*

VIE ASSOCIATIVE

35 *La nouvelle ère du tennis
Reprise du club de foot
Retour sur le forum des associations*

42 TRIBUNE

INFORMATION

INSTALLATION DES GENS DU VOYAGE

Le 8 septembre en fin de journée, une famille des gens du voyage s'installait illicitement sur la place de l'église. Du jamais vu à Survilliers ! Jamais ils n'avaient osé s'installer à côté de l'église Saint-Martin, en plein cœur du village.

Accompagnée des élus de mon équipe, je me suis immédiatement rendue sur place, rejoint par les forces de l'ordre : police et gendarmerie. Dans ces circonstances, nous n'avons aucun autre choix légal que d'engager le dialogue malgré une tension certaine. De longues discussions s'en sont suivies dans le but de limiter au maximum les désagréments pour les survillois dus à cette installation illégale : nuisances sonores, gestion des déchets, dégradations diverses, respect.

Il a été question également de convenir d'une date de départ : avant le 25 septembre. L'échéance a été respectée.

En parallèle de ces nécessaires négociations, et ce dès le 9 septembre, nous avons pris toutes les dispositions légales qui s'imposaient : plainte, alerte circonstanciée des services de la Préfecture.

Nous avons également lancé une commande de matériel pour « barricader », à contre cœur, la place de l'église (arceaux). Ces dispositifs n'empêchent guère longtemps leur installation mais peuvent tout de même les en dissuader.

Pour votre parfaite information et sans satisfaction particulière, je vous informe que les gens du voyage se sont acquittés d'une somme pour compenser leur consommation d'eau et d'électricité, illégalement prélevées sur les armoires de la ville.

A présent, une autre commune va malheureusement subir ce phénomène...

Nous avons fait ce qu'il était possible pour traiter le sujet avec toute la mesure qu'il se doit, dans l'intérêt de tous.

Chères Survilloises,

Chers Survillois,

Nous avons débuté la période estivale par l'adoption du PLU (plan local d'urbanisme) voté le 12 juillet dernier et travaillé selon un rythme soutenu pour répondre à l'urgence de la pression foncière, engendrant la prolifération de projets d'urbanisation denses. L'objectif premier de la révision de cet outil clef d'urbanisme est bel et bien de protéger notre village et notamment le secteur pavillonnaire contre des projets immobiliers trop ambitieux, que nous ne pourrions supporter, mais aussi de poursuivre la valorisation de notre patrimoine. Une étape importante a donc été passée.

L'été a été rythmé par une belle programmation d'événements, de sorties et d'animations sur la commune. A présent, cet été caniculaire est derrière nous et l'heure de la rentrée a sonné. Enfants, parents, enseignants, équipes pédagogiques ont pris le chemin de l'école, du travail...et des activités.

Car les associations aussi ont repris leurs cahiers et crayons, sacs de sports, et autres instruments de musique le 3 septembre lors du forum. Je ne saluerai jamais assez l'investissement et l'engagement de tous ces bénévoles qui donnent de leur temps et ne comptent pas leurs heures pour animer la commune en vous proposant de nombreuses activités. Cette année

Nous devons à présent faire face à une crise énergétique qui a et qui aura des répercussions considérables sur chacun d'entre nous, individuellement et collectivement.

le Pass' Agglo culture est venu compléter le Pass' Agglo Sport permettant de disposer cumulativement 50 euros par enfant adhérent à une activité sportive et culturelle. Un joli coup de pouce aux familles avec ce dispositif qui rencontre un beau succès. Un bel hommage pour celui qui a mis en place le Pass sport l'an dernier, monsieur Michel Thomas, Maire de Roissy en France, qui nous a tragiquement quitté à la fin de l'été. Mes pensées accompagnent les roisséens, l'équipe municipale et la famille.

Un contexte de rentrée toutefois en demi-teinte avec les effets d'une nouvelle crise qui se font concrètement ressentir. Depuis plus de deux ans, nous traversons des perturbations sans précédents : crise sanitaire, crise économique, guerre en Ukraine, inflation. Les prix flambent, nous le ressentons tous dans notre quotidien. Nous nous efforçons, avec les moyens qui sont les



nôtres d'en limiter un peu les impacts (je rappelle que les ressources financières de la commune n'augmentent pas, bien au contraire). Je pense à la restauration scolaire dont la hausse de 8% du prix révisé de notre contrat n'a pas été répercutée sur les familles avec la tarification pour 2022-2023, ou à la hausse du point d'indice des fonctionnaires de 3,5% (nécessaire mais non compensée par les dotations de l'état). Mais jusqu'à quand pourrons-nous tenir ?

Mais encore, si ce n'était pas suffisant, nous devons à présent faire face à une crise énergétique qui a et qui aura des répercussions considérables sur chacun d'entre nous, individuellement et collectivement. La transition énergétique s'est ajoutée à la longue liste de nos priorités. Elle est nécessaire. Nous l'avons déjà amorcée mais pour qu'elle soit plus efficace, il faudra la financer...

Dans cette situation une fois de plus inédite, notre engagement à vos côtés est total et nous poursuivons nos actions, unis derrière le même objectif d'améliorer notre quotidien à notre modeste échelle. Nous nous efforçons de poursuivre notre programmation pour que les grands projets puissent voir le jour, pour la réalisation d'aménagements en matière de sécurité routière que vous constaterez avant la fin de l'année et la conservation de nos services du quotidien, d'une grande qualité.

Pour y parvenir, nous avons besoin plus que jamais de vous tous ; le civisme et le respect des uns des autres et de l'espace public nous permettront de croire en un avenir meilleur.

Avec tout mon engagement,

Le Maire,
Adeline ROLDAO-MARTINS



La fête de la musique 2022 a réuni près de 200 personnes sur la place de la Bergerie. Sa programmation rock et ses animations de jonglage ont séduit les petits et les grands, permettant ainsi de passer un moment des plus agréables entre amis ou en famille en ce jour de solstice d'été. Les Flowers Power de l'École de Municipale de Musique et les Twins Rockers ont mis l'ambiance dans notre village à l'occasion des 40 ans de cet évènement.

Clap de fin de carrière pour l'emblématique Monsieur Cloué, après 30 ans d'enseignement à l'école du Jardin Frémin, il prend **une retraite bien méritée**. Un grand merci pour son investissement dans les premières années d'école des jeunes survillois.



Le feu de la Saint Jean a fait son grand retour le dernier week-end de juin. La météo a souri non seulement au comité des fêtes pour cette superbe organisation mais aussi à tous les survillois qui sont venus partager ce moment de convivialité dans le parc de la mairie au rythme des spectacles de danses bretonnes et de country avant de laisser la place à un DJ pour le reste de la soirée.





La traditionnelle **fête communale** et sa soirée du 13 juillet ont fait carton plein !

Des centaines de personnes sont venues admirer le feu d'artifice tiré depuis le stade avant de rejoindre la fête foraine sur la place de l'église et la piste de danse devant le Théâtre de la Bergerie pour danser jusqu'au bout de la nuit.



Kayak, ferme pédagogique, parapente, voyage pirate et bien d'autres activités ont animé **l'été de nos jeunes** !



L'été s'est clôturé en beauté avec la soirée « **Les Escales - voyage musical et gourmand** ».

Le parc de la mairie s'est métamorphosé pour accueillir cette soirée concert/food truck où le groupe *La caravane passe* a su « ambiancer » non seulement ses fans mais aussi les survillois le temps d'une soirée. Un grand merci à la communauté d'agglomération (CARPF) pour l'organisation de cet évènement !

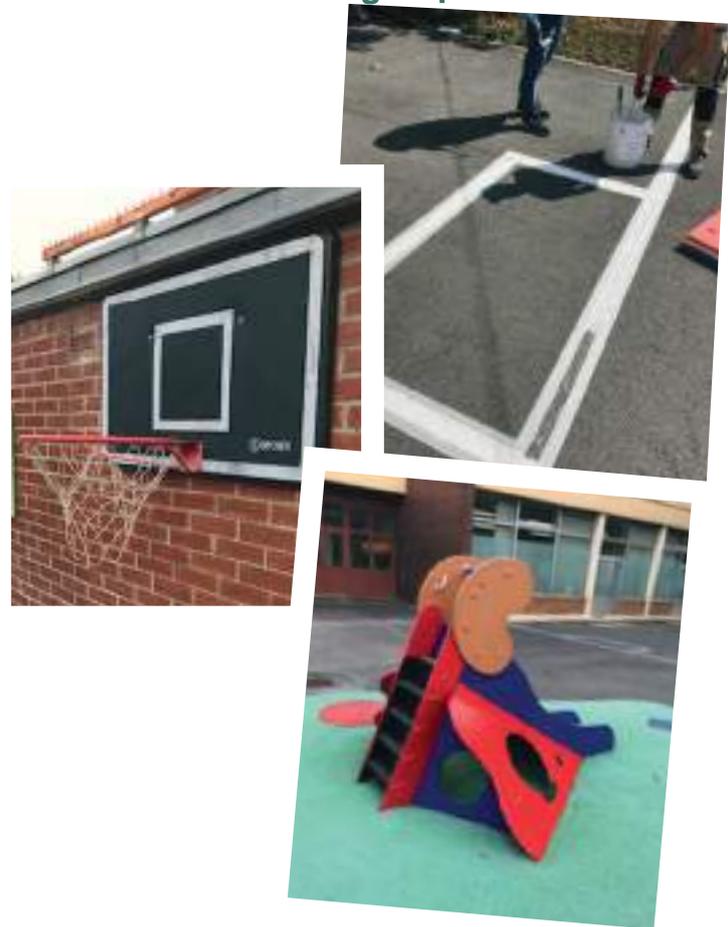


TRAVAUX D'ÉTÉ : COUP DE NEUF DANS NOS ÉCOLES

Chaque été, les Services Techniques s'emploient à de multiples travaux, d'ampleurs différentes en prévision de la rentrée prochaine. Cette année n'a pas fait exception !

Ravalement du Jardin Frémin

Remise en état des jeux extérieur du groupe du Colombier



Que ce soit l'extérieur ou l'intérieur de nos bâtiments scolaires, un coup de peinture s'imposait pour amener un vent de fraîcheur et de propre.

Si les travaux de grandes ampleurs se voient immédiatement, l'équipe bâtiment du Service Technique a également oeuvré pour de menues réparations : changement des éclairages et de poignées de portes, remise en état des gouttières de l'école Romain Rolland, réparation de mobilier et bien d'autres !



Peintures de la maternelle Colombier



Ravalement extérieur de la Maison des Enfants

Le programme d'aménagement des bâtiments communaux aux normes pour les personnes à mobilité réduite (PMR) poursuit son déploiement.

Une rampe a été installée dans la cour de l'école de Romain Rolland pour accéder au restaurant scolaire ainsi qu'à la deuxième partie de la cour. Le service des sports, les services techniques et le service voirie ont conjointement programmé la création d'une rampe d'accès au gymnase qui est en fin de réalisation.

La réfection de l'enrobé de l'espace PMR de l'école du Colombier a été réalisée.

De plus, l'adaptation de nos bâtiments aux normes PMR, notamment au niveau des sanitaires, vont démarrer prochainement.



Rampe d'accès PMR - École Romain Rolland



Rampe d'accès PMR - Gymnase

RÉNOVATION DE L'ÉGLISE SAINT MARTIN



Inscrit au programme de mandature de la majorité municipale, la restauration de l'Eglise Saint-Martin va débuter en 2023 par une expertise d'architecte afin de déterminer avec précision les rénovations nécessaires par ordre de priorité. Un plan pluriannuel d'investissement sera alors étudié sur quatre années et des recherches de financement seront lancées. Nous vous informerons de l'avancée des études très prochainement !



LE BUS DE L'EMPLOI VIENT À VOTRE RENCONTRE

Dans le cadre de la mise en place du parcours de remobilisation des demandeurs d'emploi longue durée (DELD) et très longue durée (DETLD), le ministère du Travail lançait un appel national à idées et initiatives à destination de ces publics. Le projet « En route vers l'emploi » de l'agence de Gonesse fait partie des projets retenus.

Un accélérateur de l'emploi délocalisé

Innovant, modulable, mobile, le bus de l'emploi vous propose des services de grande qualité : des rencontres avec des conseillers Pôle Emploi et/ou des partenaires en passant par des présentations de l'offre de services ou encore des informations sur le marché local avec la participation de recruteurs locaux, ils vous accompagnent dans vos recherches d'emploi. Le leitmotiv ? Accompagner tous les demandeurs d'emploi vers un retour à une activité professionnelle.

Un accompagnement de proximité

L'atout majeur de ce bus est sa mobilité. Il va à la rencontre des usagers mêmes les plus éloignés qui n'ont pas toujours accès aux structures locales d'emploi. Le relais se fait également avec les collectivités et les partenaires locaux afin de promouvoir l'initiative auprès des habitants. Il ouvre d'autres perspectives d'accompagnements mobiles et adaptables que les structures classiques.

Tous les services du Pôle Emploi de Gonesse sont présents dans le bus pour vous accueillir !



Rendez-vous
sur le parking devant la Mairie

- 5** Mercredi octobre
- 2** Mercredi novembre
- 7** Mercredi décembre

Ce Bus a été créé par Pôle Emploi afin d'aller à votre rencontre, demandeurs d'emploi et entreprises et vous faire bénéficier des services qui vous permettront de retrouver un emploi et de recruter plus facilement.

#Onestlàpourvous



Laëtitia ANDRÉ
Directrice du Pôle Emploi de Gonesse

NOS ENFANTS ENGAGÉS POUR COPAIN DU MONDE À SURVILLIERS !



L'antenne du Secours Populaire, Copain du Monde est une association solidaire pour les enfants par les enfants. Le principe est simple ! Les actions solidaires menées par les enfants permettent de récolter des fonds pour venir en aide à ceux qui en ont besoin. Madame Boboeuf, directrice de l'école Romain Rolland dirige l'antenne Copain du Monde de Survilliers, sur son temps libre avec l'appui de Madame Bouyer, institutrice dans le même établissement.

Une association solidaire pour les enfants

Copain du Monde à Survilliers est la seule antenne du Val d'Oise. Cette année, une vingtaine d'enfants, se réunit un mercredi sur deux de 10h-12h encadrée par deux enseignants. Ils préparent de multiples créations afin de récolter le plus de fonds pour l'association lors des ventes au marché de Noël de l'école, à la brocante ou encore à la kermesse. Les fonds de cette année ont été reversés à l'Ukraine.

La colonie Solidaire

Cet été, une colonie solidaire organisée par Copain du Monde a eu lieu du 16 au 20 août à la ferme d'Ecancourt a permis de proposer des vacances à des enfants qui ne peuvent pas partir. Pour cette édition, deux ambassadeurs Copain du monde du Val d'Oise sont venus à la colonie pour se rendre compte concrètement des bienfaits des actions menées par les bénévoles tout en partageant avec les autres enfants.

DEVENEZ BÉNÉVOLES !

Vous pouvez joindre Mme Boboeuf au 06 37 92 89 31 pour plus de renseignements !



QUAND LES ENTREPRISES DU TERRITOIRE SOUTIENNENT LES ACTIONS LOCALES

On ne l'entend pas mais on le voit. Il arpente tous les jours les rues de la ville : le véhicule électrique de portage de repas.

Chaque midi les séniors les plus fragiles reçoivent leur repas à domicile, livré par les équipes de la mairie au volant du véhicule réfrigéré qui ne passe pas inaperçu.

Financé par des encarts publicitaires, renouvelés tous les trois ans, le véhicule est personnalisé des logos des entreprises partenaires de l'opération.

Grâce à la dizaine d'entreprises du territoire qui s'investit dans l'action locale, le service de portage des repas, qui contribue au maintien à domicile de nos aîeux, œuvre pour les plus fragiles.

Un grand merci à :

- ▶ La pharmacie Chatelain
- ▶ JD Bâti
- ▶ SGS
- ▶ Serdis E.Leclerc
- ▶ JPG
- ▶ Emulithe
- ▶ Prochalor
- ▶ Keymex
- ▶ Careco Paris
- ▶ NCS Autoliv



CITYALL : L'APPLICATION DU CITOYEN CONNECTÉ

Vous êtes plus d'un tiers du village à suivre l'actualité de la commune sur notre application mobile mais connaissez-vous toutes les possibilités qu'elle offre ? Avec CityAll, devenez acteur de votre ville !

De l'information en temps réel

CityAll est le compagnon idéal pour rester connecté à l'information locale, à l'échelle de notre commune et de notre territoire.

Avec les notifications, vous serez averti immédiatement en cas d'alerte ou pour un événement à ne pas manquer.

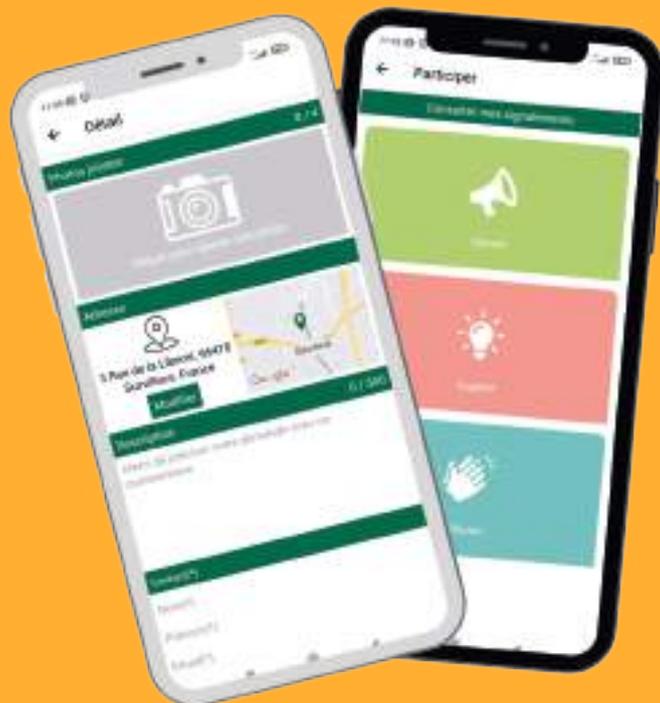
Une application participative

Les services ne peuvent pas forcément voir tous les désagréments quotidiens auxquels vous êtes confrontés : trou dans la chaussée, dépôts sauvages ou bonnes pratiques... Grâce à Cityall vous pouvez nous envoyer vos remarques via l'application ou signaler un danger.

En effet, en cliquant sur « *Participer* », vous pourrez accéder aux onglets « *Signaler* », « *Suggérer* » ou « *Féliciter* ».

Pour les utiliser, il vous faut prendre une photo en y ajoutant vos coordonnées, une description et la localisation de ce que vous voulez faire remonter à la mairie.

L'application est à télécharger gratuitement sur *App Store* ou *Google Play* à partir de votre téléphone ou tablette.



Après avoir activé votre localisation, cliquez sur « *Surveilliers* », et voilà le tour est joué !



PROXIMITÉ : LE MAITRE-MOT DU THAÏWITI - GOLDEN GRILL

Ouvert depuis le mois d'août au centre commercial du Colombier, ce nouveau point de restauration, géré par Kévin et Jérémy, propose une gamme de produits alliant street food et spécialités thaïlandaises.

Une offre diversifiée

Jérémy, chef cuisinier, a appris le métier auprès d'un pizzaiolo avant de découvrir le milieu traditionnel de la cuisine française et celui de la cuisine asiatique. Survilliers proposant déjà une offre de pizzas, le duo a souhaité se démarquer en cuisinant du thaïlandais avec un maximum de produits locaux.

Proximité et qualité

L'important pour ces deux entrepreneurs est d'offrir une nourriture de qualité à leurs clients. Toutes les viandes sont fournies par le boucher de Survilliers, le pain par la boulangerie d'à côté, une partie des légumes par la Ferme de Basile à Fosses et le reste provient du marché de Rungis.

Un renouvellement constant

Jérémy et Kevin travaillent sur un renouvellement de la carte régulièrement afin de s'adapter aux produits de saison. Ils souhaitent axer leur cuisine sur l'inventivité avec la découverte de saveurs que l'on ne trouve pas partout. Avec un véritable bar à cocktails sans alcool et une multitude de sirop, vous pouvez venir profiter d'une pause dans cette bulle culinaire qu'ils proposent !



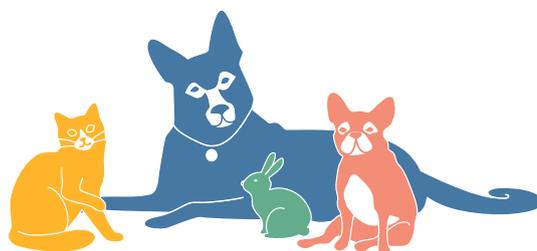
QUAND LES ANIMAUX DE COMPAGNIE S'OFFRENT UNE PETITE BEAUTÉ

Vous avez un chat, un chien ou un lapin ? Vous souhaitez une mise en beauté, un lavage par vos soins ou des produits de qualité ? Christine vous accueille dans son salon de toilettage !



Avec une ouverture à la mi-août, Christine vient rejoindre l'équipe des commerçants de Survilliers avec son salon. Divisé en trois zones, elle propose plusieurs types de prestations. Vous pouvez non seulement confier votre animal à ses bons soins mais si vous souhaitez vous en occuper vous-même elle met à votre disposition tout le matériel nécessaire !

Les petits comme les grands trouveront leur compte dans la partie vente du salon avec des produits éthiques et favorisant les circuits courts. Et elle croit en son offre de produits variés : elle ne propose que les produits qu'elle utilise elle-même pour son chien !



AVIS AUX SPORTIFS : CAP SUR LA FUTURE MAISON DES SPORTS

Dictée par une véritable volonté politique d'améliorer la qualité de la pratique des sports, la ville travaille sur une nouvelle infrastructure sportive, située au Stade. Nous avons rencontré Fabrice Liégaux, Adjoint au Maire à la vie associative et aux sports pour discuter du projet.

Le Mag' : Pourquoi un nouvel équipement ?

Survilliers est une ville ultra dynamique en terme de vie associative. Les infrastructures actuelles sont très utilisées et parfois inadaptées aux pratiques sportives. Sur le gymnase en particulier, il n'y a plus de créneaux de pratique disponible. Il existe une réelle tension sur cet équipement. Avec les associations, nous avons réfléchi à la nécessité de créer de nouveaux locaux. D'où ce projet.

Le tissu associatif de Survilliers est important et les attentes des bénévoles comme des adhérents ont été prises en compte pour offrir un équipement de qualité qui y répond.

Le Mag' : Où sera situé ce nouveau complexe ?

Au stade, à la place de l'ancien pas de tir. Ce choix contribue non seulement au programme de réhabilitation et de rénovation de la ville, mais c'est aussi la création d'un pôle sportif où les survillois peuvent se retrouver. Le lieu est stratégique avec la présence actuelle de la piscine, du foot, du vtt ou encore du tir et du Lab. L'idée est vraiment de concentrer les associations en un même lieu, plus adapté. Tout cela contribue à créer du lien social.



Le Mag' : Pour quelles pratiques sportives ?

Le complexe sera composé de plusieurs salles et espaces permettant d'accueillir du judo, de la boxe thaï, de la musculation mais aussi une salle polyvalente. Le parking sera aussi agrandi !



En temps qu'Adjoint au Maire à la vie associative et sportive, j'ai à coeur le bon fonctionnement de nos clubs et cela passe par des infrastructures de qualité, qui répondent aux besoins actuels des nombreux adhérents sur la ville.

Le Mag' : En quoi est-ce un projet participatif ?

Le projet a été pensé en amont avec les différentes associations et la commission sports lors de plusieurs réunions de travail. Au fur et à mesure de l'avancée de la conception, les acteurs amèneront leur pierre à l'édifice. Le projet est attendu ! Il pourra répondre également aux besoins des scolaires et des services de la ville. Il se veut donc compact, fonctionnel et plus écologique.

Le Mag' : Quelle est la durée du projet ?

Construire un nouvel équipement est une course de longue haleine qui prend plusieurs années. Il a fallu en amont définir un cahier des charges pour lancer un

Le Mag' : Quand est-il du financement ?

Disposer de nombreuses associations permet d'avoir un village dynamique et nous en sommes fiers, mais cela coûte aussi beaucoup à la municipalité. Un complexe d'une telle ampleur est un investissement lourd pour une commune de notre taille ; rappelons que nous ne sommes que 4 200 habitants ! Cette décision n'est donc pas neutre dans le budget communal mais il permet de proposer aux survillois un équipement plus adapté, moins énergivore à l'heure où le village grandit avec un nouveau quartier. Projet proposé dans le programme de mandature de 2020, nous sommes en relation avec plusieurs institutions pour obtenir des subventions et autres ressources pour ce complexe.

RENDEZ-VOUS EN 2024 !



marché de maîtrise d'œuvre (architecte) selon les règles de la commande publique... J'ai d'ailleurs beaucoup appris car le cadre et le formalisme à respecter est lourd ! Puis des études de sol ont été lancées en parallèle du travail avec l'architecte qui est en cours. De part sa proximité avec l'église, le projet devra être validé par l'Architecte des Bâtiments de France puis le permis déposé. Nous devons ensuite lancer les consultations auprès des entreprises de construction par un nouvel appel d'offres public.. Et les travaux pourront enfin démarrer. Pas question de s'essouffler, la mise en service de la future Maison des sports est prévue pour la rentrée sportive au mois de septembre 2024.



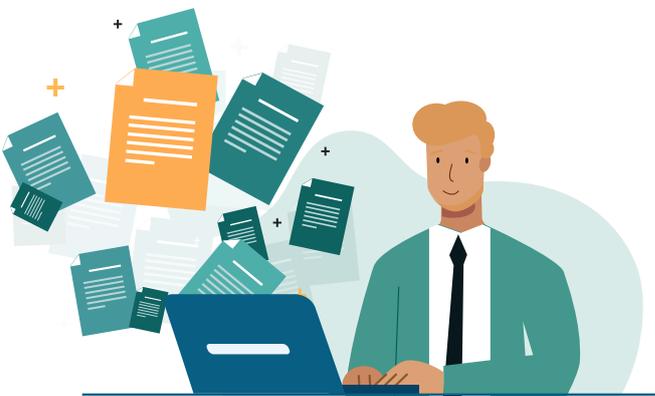
DÉCLARATION D'ACHÈVEMENT ET DE CONFORMITÉ DES TRAVAUX

Se lancer dans des travaux nécessite un savoir faire manuel, mais pas uniquement ! Savez-vous comment bien être au point sur les démarches administratives ? S'il est nécessaire de faire des déclarations avant vos travaux, vous devez aussi prévenir la mairie lorsqu'ils sont terminés.

La déclaration attestant l'achèvement et la conformité des travaux, connue sous le nom de la DAACT, concerne les permis d'aménagement ou déclaration préalable de travaux ou encore les permis de construire*. Néanmoins, il est à noter que vous pouvez aussi déclarer l'achèvement partiel ou total de vos travaux. Autrement dit, si vos travaux se déroulent par tranches, vous pouvez déclarer l'avancement selon les différentes étapes de votre planning travaux.

Si vous optez pour cette option, rien de plus simple ! Vous devez adresser une DAACT à la mairie, par lettre recommandée avec avis de réception ou tout simplement en la déposant au guichet unique qui vous donnera un récépissé. La mairie a 90 jours, à partir de la date de réception, pour contester la conformité des travaux.

Pour faire votre déclaration, il vous faut remplir le CERFA N°13408*07, que vous pourrez retrouver sur le site du gouvernement <https://www.service-public.fr>



Si vous avez différentes interrogations qui persistent, n'hésitez pas à vous rendre en mairie. Cette déclaration est obligatoire. **Si elle n'a pas été effectuée, elle peut bloquer la vente de votre bien.**

Je commence, je termine, je préviens !

POUR TOUS VOS DOSSIERS TRAVAUX, RENDEZ-VOUS SUR WWW.GEOPERMIS.FR !

**À noter que seul le permis de démolition n'est pas soumis à la DAACT mais il doit être signé par le bénéficiaire de l'autorisation ou l'architecte qui a supervisé la démolition.*

EMMÉNAGEMENT, DÉMÉNAGEMENT : PRÉVENEZ VOTRE MAIRIE !

Vous venez de vous installer ? Dites-le-nous !

S'installer dans une nouvelle commune est toujours un peu complexe, c'est pour cela que si vous cherchez des informations sur les écoles, les démarches administratives ou encore le service jeunesse de Survilliers, n'hésitez pas à venir en Mairie prendre votre guide pratique, qui saura répondre à toutes vos questions !

Vous nous quittez ? Prévenez votre mairie !

Déménager ne signifie pas toujours quitter une ville ou un village. Si vous changez simplement de domicile au sein d'une même commune, n'oubliez pas de nous informer de votre changement d'adresse directement en mairie pour que vos courriers arrivent bien à destination !

Une démarche très rapide et indispensable qui vous simplifiera le quotidien ! Contactez votre mairie au 01 34 68 26 00 ou par mail à accueil@mairiesurvilliers.fr



PROPRIÉTAIRES : LE PERMIS DE LOUER ARRIVE EN 2023

Vous louez votre bien ou envisagez de le faire ? ATTENTION ! À partir du 1er janvier 2022, les logements en location seront soumis au permis de louer avant d'être mis ou remis en location. On vous éclaire sur le sujet !

Afin d'agir contre l'habitat indigne mais aussi informer les propriétaires bailleurs de leurs devoirs et obligations, la ville adhère au dispositif « permis de louer » sur son territoire. Les logements devront respecter des conditions de sécurité et de salubrité. En effet, malheureusement, certains propriétaires peu scrupuleux abusent parfois de leur position de supériorité et profitent alors d'une certaine misère sociale.

À compter du 1er janvier 2023, tout propriétaire bailleur du parc de logement privé aura l'obligation de déposer en mairie une autorisation préalable de mise en location lors d'une mise en location ou d'une remise en location (après changement de locataire).

LES LOGEMENTS CONCERNÉS

Conformément aux articles 92 et 93 de la loi Alur de 2014,

- ▶ Les logements faisant l'objet d'une nouvelle mise en location ou d'un changement de locataire.
- ▶ Les logements loués meublés ou non meublés, à titre de résidence principale, soit au minimum 8 mois par an.

L'avenant au contrat de location ou prolongation du bail ne seront pas soumis à l'obligation d'autorisation.



UN GAGE DE QUALITÉ

Tout propriétaire obtenant une autorisation de mise en location pourra se voir offrir un bien répondant aux normes en vigueur en termes d'habitabilité sur le parc locatif.

LA DEMANDE

Il vous faut envoyer le CERFA n°15652*01 complété ainsi que toutes les pièces justificatives par voie postale en courrier recommandé avec accusé de réception au service urbanisme de la ville ou par email à l'adresse : habitat@mairiesurwilliers.fr. Un accusé de réception vous sera automatiquement communiqué sur votre adresse email.

Dès votre dossier complet, la commune délivre un récépissé qui fait courir le délai d'un mois pour instruire le dossier. Pendant ce délai, une visite du logement est organisée pour procéder à l'évaluation de son état au regard du Règlement Sanitaire Départemental et du Code de la Santé Publique.

Après la visite, la commune associée à la CARPF, rédige un rapport de visite et formule un avis motivé sur l'autorisation de louer. Elle notifie ensuite sa décision dans le délai d'un mois après la délivrance du récépissé, par courrier.

MISE EN GARDE

1. La personne qui met en location un logement sans demander cette autorisation encourt :

- ▶ une suspension du versement des aides au logement (APL)
- ▶ une amende allant jusqu'à 5 000€

ATTENTION : L'absence de déclaration de mise en location est sans effet sur le bail dont bénéficie le locataire.

2. Dans le cas d'une mise en location en dépit d'une décision de rejet, le propriétaire contrevenant encourt :

- ▶ une amende allant jusqu'à 15 000 €
- ▶ une procédure pénale pouvant amener à une amende allant jusqu'à 300 000 €

PERMIS DE LOUER :
Ce mécanisme de contrôle du parc locatif a pour but de mettre fin à la multiplication des logements insalubres et des marchands de sommeil.

AMÉNAGEMENT : UN POINT SUR LES GRANDS PROJETS

Un meilleur cadre de vie, des rues embellies, des aménagements plus sécurisés, des infrastructures rénovées : la municipalité œuvre continuellement et s'investit pour dessiner le Survilliers de demain. Définis comme « grands projets » de par l'importance des investissements nécessaires, leur complexité ou les délais de leur mise en œuvre, il nous est proposé un point sur leur état d'avancement.



CENTRE BOURG

C'est un projet qui fait couler beaucoup d'encre, à juste titre puisqu'il va reconfigurer la structure de notre village qui n'a pas de véritable centre bourg. Pour rappel, un projet de commerces (déplacement d'une partie des commerces du centre commercial du Colombier) et de création de logements sont prévus sur une parcelle, propriété privée, sur laquelle est implantée la dernière ferme du village. Du fait de son positionnement stratégique et de son histoire, le projet du promoteur a été étudié de longs mois par un groupe de travail composé de l'architecte des bâtiments de France (ABF), des services de la Préfecture DDT, du promoteur, avec le concours du service « commerces » de la communauté d'agglomération.

Pour le mettre en œuvre, il était nécessaire d'attendre l'entrée en vigueur du nouveau plan local d'urbanisme. Aujourd'hui, il fait l'objet d'un permis de construire déposé, en instruction. Il demeure encore du travail pour répondre du mieux possible aux différents enjeux avec des réunions, en concertant les commerçants puis l'ensemble des administrés du village.

Si les attentes sont importantes, il est primordial de veiller à l'aspect qualitatif de la réalisation : patience !

RÉDUIRE LA VITESSE DE CIRCULATION DANS LA VILLE

Dans le lot des incivilités qui nous irrite au quotidien : la vitesse excessive de certains automobilistes et le non respect de la signalétique routière : stops, limitation de vitesse... Ce phénomène observé partout sur la commune, présente un caractère de dangerosité indéniable. La municipalité met en place un programme d'aménagements visant à réduire ces comportements. Ce programme réparti sur plusieurs années débute par la réalisation de ralentisseurs devant les écoles du Colombier et sur la rue de la Garenne. La rue de la gare verra avant la fin de l'année l'implantation d'un feu dit « récompense ». Des dispositifs seront par ailleurs réalisés sous forme de test sur le chemin des essarts puis ultérieurement sur la rue pasteur, avec la participation des habitants.

RÉAMÉNAGEMENT DE LA GRANDE RUE ET DE LA PLACE DES TILLEULS

La grande rue est l'un des axes principaux de la commune. La voirie nécessite une rénovation complète. Pour améliorer le confort des usagers et embellir la grande rue d'importants travaux sont prévus. Nous ne souhaitons pas réaliser d'investissements considérables sans prendre en compte la nécessité d'organiser la circulation des cycles et donc la création de voie cyclable. De plus la place des tilleuls (dont une partie n'appartient pas à la commune et faisant l'objet d'une acquisition en cours) sera totalement réorganisée pour aménager un espace public qualitatif : enfouissement des réseaux aériens, réfection totale de l'éclairage, accessibilités des PMR, réduction de la vitesse de circulation, écrans végétalisés, stationnement, bornes électriques... C'est bien un aménagement à 360° qui est prévu. Il fait l'objet d'études longues et complexes et de recherche de financements divers. Rendez-vous lors d'une réunion publique qui sera organisée prochainement (dès la fin des études) pour échanger ensemble autour de ce projet.

LE NOUVEAU PLU EST ENTRÉ EN VIGUEUR

Voté lors du Conseil Municipal du 12 juillet dernier, le nouveau plan local d'urbanisme est donc entré en vigueur, en prenant en compte les contributions des administrés formulées dans l'enquête publique réalisée au mois de mai dernier.

Un soulagement pour la municipalité qui était confrontée à une pression foncière sans précédent avec pour effet la présentation de nombreux projets de promoteurs visant à densifier excessivement et de manière anarchique le tissu urbain de la commune.

« *La finalité première de cette révision du PLU en profondeur est bien de mieux protéger notre village et de mieux répondre aux enjeux à venir* » souligne Nelie Lecki, adjointe au Maire à l'urbanisme.

En respectant les lignes directrices définies par l'Etat et la région, les principaux objectifs de ce plan local d'urbanisme sont :

- ▶ Assurer une cohérence territoriale
- ▶ Maîtriser le développement de la commune
- ▶ Protéger le village contre l'urbanisation à outrance, notamment dans les secteurs pavillonnaires (UB)
- ▶ Intégrer de nouvelles réflexions sur la mobilité
- ▶ Sauvegarder et mettre en valeur le patrimoine bâti
- ▶ Poursuivre la valorisation du cœur village
- ▶ Veiller à la qualité des franges urbaines et des entrées de ville
- ▶ Préserver la structure paysagère et écologique du territoire
- ▶ Augmenter l'espace agricole périurbain

Retrouvez les débats du Conseil Municipal sur le vote du PLU sur le site internet de la ville rubrique Vie municipale, comptes-rendus des conseils municipaux.



PROJET DE 54 LOGEMENTS RUE DE LA GARE

NON, UN COLLECTIF DE 54 LOGEMENTS S'INSTALLERA PAS RUE DE LA GARE, AU MILIEU DES PAVILLONS.

En 2021, en pleine révision de PLU, un programme mixte de logements collectifs, composé de 54 appartements en accession à la propriété et logements sociaux, portés par un promoteur immobilier visait à s'implanter dans le secteur UB de la commune (secteur pavillonnaire).

La réalisation d'un tel projet était théoriquement possible selon les règles définies dans l'ancien PLU. C'est d'ailleurs l'une des raisons qui a incité l'équipe municipale à le réviser urgemment. En effet, le secteur UB devait conserver son caractère pavillonnaire pour une cohérence de l'habitat dans son insertion et

ses usages mais également par l'aspect limitatif de l'espace public à accueillir les effets induits d'un tel ouvrage.

Le permis a été déposé et après instruction **a été refusé par** Madame le Maire.

Le nouveau PLU étant en vigueur, tout nouveau projet déposé devra répondre aux règles d'urbanisme permises. En outre, il est admis, sur cette zone, la construction de pavillons en R + combles. En effet, il n'était pas question de léser le droit à la propriété dont chacun dispose.

ABBATAGE DES PEUPLIERS : UNE DÉCISION CRÈVE-COEUR MAIS NÉCESSAIRE

Les peupliers étaient des arbres à la mode dans les années 70-80. Ils sont de réels marqueurs qui accompagnent l'architecture de la commune. On les retrouve en alignement en entrée de ville côté Plailly ou autour de l'église. Leur cime s'érige vers le ciel, accompagnant le clocher de l'église Saint-Martin. Passés 40 ans, cette espèce d'arbre est à surveiller car les arbres peuvent devenir dangereux.

Courant 2022, une expertise a été demandée pour déterminer l'état physiologique, sanitaire et mécanique d'une soixantaine des peupliers présents sur la commune. Ce diagnostic a pour objectif d'aider à la décision concernant le maintien ou l'abattage de certains arbres afin de sécuriser au maximum les lieux. Dans un premier temps, la commune a mandaté un expert pour le recensement des arbres (genre, espèce, localisation...). L'environnement dans lesquels les arbres sont implantés est également important pour adapter le traitement à l'arbre.

Les peupliers sont répartis sur trois zones géographiquement proches :

- ▶ Le parking rue Alsace Lorraine en face de l'Église (6 arbres)
- ▶ La croisement des rues Alsace Lorraine et Jean Jaurès (3 arbres)
- ▶ La rue Jean Jaurès (50 arbres)

La plupart des arbres sont arrivés à maturité permettant ainsi de prendre des décisions claires à leurs sujets (taille, traitement, abattage...).

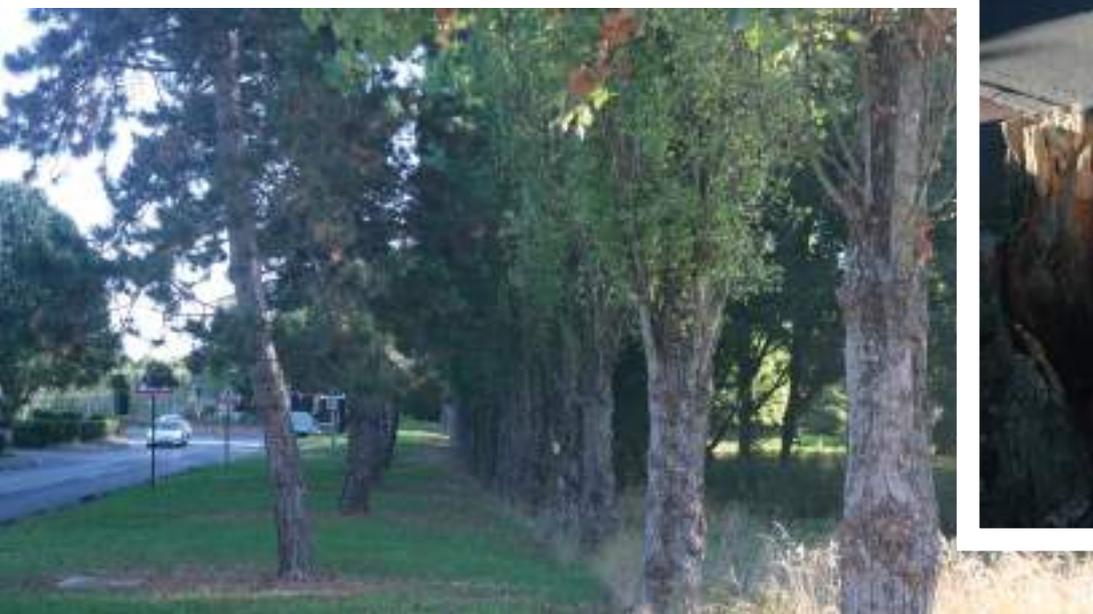
CONCRÈTEMENT, QUE FAIT-ON ?

Site 1 : les 6 arbres vont être abattus pour évolution douteuse.

Site 2 : les trois peupliers sont en bonnes formes

Site 3 :

3 sont à abattre
1 est à tailler



MILORD ET PRINCE : LE CHOIX EST FAIT !

Suite au sondage du Surveilliers Mag' 144 concernant le choix du prénom de notre second cerf, vous avez fait entendre votre voix. Milord est désormais accompagné par son acolyte Prince ! Il n'y a plus qu'à espérer de les revoir ensemble une fois le brame passé.

STOP AUX INCIVILITÉS!

Pour un village **PROPRE**, adoptons les bons gestes !



68€

d'amende pour les conteneurs poubelles sortis en dehors des horaires autorisés

68€

d'amende pour les débris jetés sur la voie publique



375€

d'amende pour tout dépôt sauvage

38€

d'amende pour non ramassage des déjections canines



Nous constatons de plus en plus des actes d'incivilité concernant la propreté de notre commune. Des débris sont jetés sur la voie publique (canette, papier, mégots ..), des déjections canines non ramassées par les propriétaires d'animaux de compagnie, des dépôts d'encombrants à n'importe quel moment du mois sur la voie publique... Nous invitons les Survillois à respecter la propreté de notre village

LA COMMUNE MET LE CAP SUR LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Depuis plusieurs années déjà, la démarche écologique et environnementale fait partie de nos préoccupations que ce soit dans les petits gestes du quotidien ou à plus grande échelle. À l'instar des entreprises privées, les collectivités territoriales sont également engagées au quotidien pour améliorer leur impact environnemental. La prise de conscience s'accélère depuis quelques mois.

LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

La transition énergétique regroupe l'ensemble des dispositifs de transformations des systèmes de production, distribution et consommation d'énergie. Volet essentiel de la transition écologique dans sa globalité, elle est partie prenante des stratégies de développement durable et de lutte contre le réchauffement climatique.

LES ACTIONS DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Les collectivités territoriales dont Survilliers interviennent sur six domaines d'actions prioritaires.

1. La réduction de la consommation d'énergie : rénovation des bâtiments publics, changement de l'éclairage public.
2. La diminution des pollutions et le développement de transports propres : mise en place sur la commune du circuit rézo pouce, présence de transports en commun.
3. Isolation des bâtiments publics avec dans un premier temps le remplacement des menuiseries.
4. Préservation de la biodiversité : suppression des produits chimiques dans les espaces verts de la commune.
5. Lutte contre le gaspillage et la réduction des déchets : interventions du Sigidurs dans les écoles, actions menées sur les pauses méridiennes des enfants ...
6. L'éducation à l'environnement : semaine de l'environnement et de la citoyenneté, création du poulailler et du potager pédagogique ...

À SURVILLIERS

Le passage de l'éclairage LED dans nos écoles a permis une réduction de 45% de consommation à Romain Rolland et de 60% sur le groupe scolaire du Colombier et à la maternelle du Jardin Frémin

Le déploiement LED sur l'éclairage public est de 60% sur l'ensemble de la ville. Grâce à cela, la ville a réduit de 30% sa consommation liée à l'éclairage public.

Au total, c'est une réduction de 56% de notre consommation d'éclairage sur l'ensemble de la commune !

Survilliers accélère la cadence :

- Extinction des lumières sur certains bâtiments publics
- Mise en place dans les bâtiments publics de détecteurs de présence
- Baisse de quelques degrés de la température de chauffage
- Étude de rénovation énergétique des écoles du Colombier et du Frémin
- Réalisation de tests sur l'éclairage photovoltaïque
- Étude pour la rénovation de nos centrales de chauffage.



ÉCONOMIES D'ÉNERGIE : LES BONS GESTES DANS LA MAISON !



Il n'y a pas de petits gestes pour la planète, seulement de bons gestes !

LA VILLE AUSSI, SUBIT L'INFLATION DE PLEIN FOUET

Depuis la reprise économique post-Covid, l'augmentation galopante des prix est due notamment au fait que de nombreuses usines qui se sont arrêtées de produire ont pris énormément de retard. La demande est actuellement supérieure à l'offre, et les difficultés d'approvisionnement entraînent des pénuries inévitables qui n'améliorent pas la situation. Tous les secteurs sont secoués par la vitesse de cette reprise conjuguée aux tensions liées à la guerre en Ukraine et au contexte géopolitique industriel. L'augmentation des salaires et des prix des matériaux continuent d'impacter la marge nette des entreprises et les prix grimpent dans tous les secteurs. Au niveau du commerce international, un ralentissement de l'exportation se confirme : les continents exportateurs privilégient leur marché intérieur. **Pour la ville aussi, c'est un coup dur !**

Dans ce contexte, tout le monde voit son pouvoir d'achat impacté : les particuliers, les entreprises, mais aussi les collectivités territoriales ... Concrètement, quel est l'impact pour la ville ?

Les factures ne cessent d'augmenter et les difficultés continuent de prendre forme. L'élaboration des budgets devient cornélien, mais surtout, l'anticipation de gestion de crise est à son paroxysme.

DES DÉPENSES QUI AUGMENTENT



+ 100.000 € pour les salaires des agents communaux

Augmentations successives du SMIC depuis octobre 2021 et dégel du point d'indice des fonctionnaires



Grande incertitude sur les factures de fluides, et notamment de gaz (la commune ne bénéficie pas du bouclier tarifaire sur l'énergie. Selon le syndicat du gaz et de l'électricité en Île-de-France, le coût du gaz a été multiplié par 5,3). **Certaines prévisions annoncent**

+ 900.000 € que nous ne savons pas financer aujourd'hui.



+ 15 à 25 % pour le papier, les fournitures courantes



+ 25 % en moyenne, pour le coût de travaux, des matières premières et des matériaux de construction

+ 34 % pour le bois en 2021, qui est en continuelle hausse depuis le début de la guerre en Ukraine (+105 % pour l'aggloméré !), + 142 % pour l'acier, + 50 % pour le bitume



+ 8 % pour l'alimentation des enfants au restaurant scolaire après négociations (15% annoncé)



+ 19 % pour les déplacements

Autocar pour les sorties scolaires ou extrascolaires et carburant



UN CASSE-TÊTE FINANCIER

La tendance des recettes de la ville n'est pas à l'augmentation, ce qui rend la maîtrise de l'inflation complexe. Avec les décisions gouvernementales, la baisse continue de notre dotation principale de l'Etat (DGF), la décision de l'État de ne pas étendre le bouclier tarifaire aux Collectivités, les réformes de la taxe d'habitation, la limitation d'exonération de la taxe foncière, la taxe d'aménagement reversée... toutes les communes sont poussées à revoir en profondeur leur politique publique et leurs projets pour équilibrer leur budget. Chaque année, les équipes communales se réunissent pour établir un budget prévisionnel le plus sincère possible, mais il n'est pas toujours évident de prévoir les fluctuations des prix du marché. L'État doit accompagner les communes dans cette crise, sans quoi la conservation de nos services publics sera mise en danger.

ÉCONOMIES ET NÉGOCIATIONS POUSSÉES

Pour remédier à toutes ces augmentations, la commune continue son travail minutieux de réflexion économique sur son fonctionnement, sans trahir sa philosophie ancrée d'un service public de qualité. Davantage de mises en concurrence des entreprises, des achats négociés pour tous les services de la ville, une gestion des ressources humaines toujours plus efficiente.

DÉCISIONS POUR LA RENTRÉE 2022-2023 À SURVILLIERS

En juin 2022, la municipalité a décidé de **geler ses tarifs péri et extrascolaires pour l'année scolaire 2022-2023, malgré une hausse importante et historique du coût de revient du fonctionnement du service enfance** (soit une hausse de 8% pour les repas, de 3,5% pour le personnel, de 900% prévisionnels pour les énergies et les taxes).



C'est une décision forte et engageante que nous avons souhaité prendre avec les élus. Elle répond aux grandes préoccupations de nos concitoyens de réussir à boucler les fins de mois. Notre inquiétude est de savoir jusqu'à quand nous pourrions limiter les impôts.



L'inflation moyenne constatée en juillet 2022 était de plus de 6%.

En prévision, la Banque de France présente un scénario inflationniste continu jusqu'à la fin de l'année prochaine, avec une hausse comprise entre 3,4 et 7% des prix sur 2023. Pour la ville, l'inflation sera de minimum 20% à cause des coûts de l'énergie.

Si la situation de la France et de ses ratios en matière d'inflation est bien plus favorable que ses voisins européens, elle n'en demeure pas moins inquiétante.

RESTAURATION SCOLAIRE : DANS LES COULISSES DE NOS CANTINES

Appelée parfois cantine, la restauration scolaire est en pleine évolution depuis quelques années : entre concertations pour les menus ou bien les fournisseurs, les changements sont nombreux pour satisfaire non seulement les parents mais surtout le palais de nos jeunes gourmets. L'équation n'est pas si simple pour habituer les enfants à l'équilibre et la diversification alimentaire en sortant de leur combo préféré : frites-nuggets. Mais à Surveilliers, comment ça marche ?

La restauration scolaire

L'alimentation d'un enfant est essentielle à sa croissance. Au-delà de l'aspect nutritionnel du repas, c'est également un temps de repos et de détente mais aussi de découverte et de plaisir ! La restauration scolaire a deux objectifs : la qualité nutritionnelle des repas et l'information/sensibilisation liée à la sécurité alimentaire.

De nos jours, 60% des enfants scolarisés en primaire mangent à la cantine qui s'applique à faire découvrir les saveurs, les textures et les spécialités françaises mais aussi du monde entier. Leurs mots d'ordre ? Restauration, repos, rupture, rire et régal !



LE SAVIEZ-VOUS ?

En plus des déjeuners, Api fournit également les goûters pour les enfants du périscolaire !

1 pique-nique sur 2 est préparé par les agents de restauration avec le pain frais de la boulangerie du Colombier

Des enfants impliqués

Tous les trois mois, une dizaine d'élèves est réunie avec notre service restauration pour choisir les menus de prochaines semaines. L'implication de nos jeunes surveillois permet non seulement de créer de l'engagement mais surtout d'avoir des repas qui leur plaisent !

Api, un prestataire local

À Surveilliers, notre prestataire, l'entreprise familiale API spécialisée dans la restauration collective, a pour ambition de faire de chaque repas une expérience culinaire unique et conviviale. La cuisine centrale est située à Moussy le neuf permettant ainsi une livraison des repas la veille pour le lendemain en conservant la fraîcheur des repas mais aussi en limitant l'impact carbone.

Api s'inscrit dans une démarche durable en travaillant au maximum des aliments bio et des circuits courts (avec la ferme de Sigy en Seine-et-Marne par exemple). Tout est contrôlé et en accord avec la charte des achats responsables et d'audits garantissant ainsi une qualité des produits.



Tous les goûters des enfants sont livrés sous forme de gâteaux, découpés et servis par le personnel communal.

Menu tradition du 5 au 9 septembre

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
Betteraves bio	Carottes râpées	Salade verte bio	Fried au fromage	Concombre
Filet de lieu sauce provençale	Merguez ou boulettes végétales façon tajine	Bolognaise de légumes et pois chiche bio (végétarien)	Paquette de veau sauce marseillaise ou filet de poisson pané	Aiguillettes de poulet sauce tandoori ou filet de merlu à la tomate
Purée de pomme de terre et courgettes	Courgettes en persillade	Tortilles bio	Chou fleur tomates	Petits pois
Emmental	Yaourt sucré	Emmental bio	Suisse aromatisé	Goutas
Liègeux au chocolat	Donuts	Pêche bio	Melba	Tarte au chocolat du chef

Menu éveil des sens du 5 au 9 septembre

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
Betteraves bio	Brocolis vinaigrette	Salade verte bio	Salade de pomme de terre	Tomates vinaigrette
Cardon bleu ou filet de lieu sauce provençale	Boulettes d'agneau façon tajine ou boulettes végétariennes	Bolognaise de bœuf ou de légumes et pois chiche bio (végétarien)	Filet de poisson pané et citron	Filet de merlu sauce tomate
Haricots beurre	Semoule bio	Tortilles bio	Blettes béchamel	Riz de Camargue
Saint Nectaire AOP	Chantalou ail et fines herbes	Emmental bio	Suisse aromatisé	Tomme blanche
Liègeux vanille	Compote pomme fraise	Pêche bio	Sarrazin bio	Crème dessert caramel

Retrouvez tous les menus de vos enfants sur : <https://www.c-est-pret.com/scolaire/accueil>

La municipalité gèle les tarifs de la restauration scolaire pour la rentrée 2022 !

Les dépenses de la ville, et notamment de l'alimentation, sont largement impactées à cause de l'inflation liée au contexte mondial actuel.

Bien que la hausse des prix des matières premières, des énergies et des denrées alimentaires ne cessent de progresser, la municipalité a tenu à maintenir un prix acceptable pour les familles tout en maintenant la qualité de service pour ces prestations pour l'année scolaire 2022-2023.



Pique-nique réalisé par le service restauration



CHIFFRES CLEFS

305 Repas par jour scolaire

6 Nombre d'agents de restauration

1 Repas à thème par semaine

8 km entre Moussy le Neuf et Survilliers (siège API)

67 Familles bénéficient de la cantine à 1€

Dispositif compensé par l'État.

7
10 c'est la note attribuée par les enfants à la restauration scolaire de Survilliers depuis la rentrée

Api apporte vraiment un plus au quotidien pour les repas des enfants. La diversité des menus, leur réactivité et la qualité des produits en font à ce stade un partenaire de confiance.

Sylvie Carrier,
Responsable restauration et entretien

CROSS 2022 : RETOUR SUR LE PALMARÈS

Une édition riche en émotion, en efforts sportifs et en compétition à marqué la fin de l'année scolaire.



CE2



1. Chloé 2. Lucie 3. Mayssa

1. Tyméo 2. Yolán 3. Liam



CE1

1. Eden 2. Jade 3. Lola



1. Halim 2. Ryan 3. Louis



1. Nanissa 2. Mayssa 3. Lana

MOYENNE
SECTION

1. Jayden 2. Mamadou 3. Hamid



1. Jamie 2. Lenny 3. Isaac

PETITE SECTION



1. Soane 2. Ondine 3. Mallory



CM2



1. Charly 2. Sami 3. Lucas

1. Jessica 2. Leyana 3. Lina

1. Lenny 2. Adama 3. Curtys

CM1



1. Soumaya 2. Manel 3. Loane



CP



1. Eilay 2. Rayhana 3. Mayeni

1. Tidjane 2. Marcus 3. Ihssane



GRANDE SECTION



1. Phalorie 2. Inaya 3. Lily-Rose

1. Éliott 2. El-Hadj 3. Daniel

FÉLICITATIONS À NOS BACHELIERS 2022 !



Avoir son bac est une étape importante dans la vie d'un étudiant ! Les 22 bacheliers qui se sont manifestés en mairie se sont retrouvés au Lab, lors de sa journée portes ouvertes, pour une remise de prix bien méritée !

SURVILLIERS PARTICIPE AU PROJET DÉMOS

Le projet Démos est un dispositif d'éducation musical et orchestral à vocation sociale (soutenu par le Ministère de la Culture et de la Communication, des mécènes et les collectivités locales) coordonné par la Cité de la Musique – Philharmonie de Paris. L'objectif principal est de permettre l'accès à la musique pour tous.

Ce projet qui s'étale sur trois ans (2022-2025) réunit une centaine d'enfants, n'ayant jamais pratiqué la musique, en provenance de sept communes : Arnouville, Écouen, Louvres, Marly-la-Ville, Mitry-Mory, Villiers-le-Bel et Survilliers. Pour notre commune, chaque enfant présent dans l'orchestre se verra confier gratuitement un instrument de la famille des cordes (violon, alto et violoncelle). Encadrés par des professionnels de la musique de la Philharmonie de Paris, les enfants découvriront un univers incroyable à travers ce projet hors normes.

Ce projet voit le jour à Survilliers dès septembre 2022 pour une quinzaine de survillois. Encadré par le service enfance, le service culturel et des professionnels de la musique, les candidatures sont ouvertes aux enfants de CE1 et CE2 pour intégrer l'orchestre Démos sur les trois prochaines années. La participation des enfants étant entièrement prise en charge par la commune de Survilliers et la communauté d'agglomération Roissy Pays de France, il ne sera demandé que de l'assiduité, de la motivation et de l'investissement à nos nouveaux musiciens !

Les cours de musique se dérouleront deux fois par semaine : le lundi de 17h à 18h30 et le mercredi de 10h à 11h30 au Théâtre de la Bergerie. Chaque cours sera encadré par un professionnel de la musique ainsi que Marion Doizy, référente pédagogique du service Enfance de la commune. L'équipe du périscolaire sera encadrante et partie prenante de





« la logistique » pour amener les enfants de l'école au Théâtre et du Théâtre à la Maison des Enfants si l'enfant est inscrit au périscolaire. Durant chaque vacances scolaires, un regroupement de l'ensemble de l'orchestre sera organisé sur une journée et demi. Le transport sera organisé avec un départ et un retour à Surveilliers par bus. Chaque année une représentation en public sera organisée et lors de la dernière année, le concert final se déroula au Philharmonique de Paris.



**VOTRE ENFANT SOUHAITE
INTÉGRER UN PROJET
MUSICAL HORS DU COMMUN ?**

**IL EST MOTIVÉ POUR APPRENDRE
LA MUSIQUE TOUT EN S'AMUSANT ?**

IL EST PRÊT À S'INVESTIR ?

**N'HÉSITÉZ PAS ! DÉPOSEZ
VOTRE CANDIDATURE EN
MAIRIE AUPRÈS DU SERVICE
CULTUREL**

TRICOT AND CO : UN TEMPS DE PARTAGE ET D'ÉCHANGE

**Roissy
Pays de
France**
Communauté
d'agglomération

Septembre marque non seulement la rentrée scolaire mais aussi le retour des activités. Saviez-vous que la bibliothèque intercommunale de Survilliers organise des ateliers tricot ?

L'atelier Tricot and Co, coordonné par Myriam Hendrickx à la bibliothèque est un moment de partage et de convivialité. Que vous soyez débutant ou confirmé, il est ouvert à tous deux fois par mois.

Chacun vient avec son matériel, son projet et peut bénéficier des conseils de tous ou juste échanger sur ses savoirs. Des thématiques de groupe sont parfois mises en place. En cette rentrée, des décorations d'Halloween, puis de Noël, seront fabriquées en tricot mais aussi en crochet (citrouille, rennes ...).

Vous avez envie de vous retrouver avec d'autres personnes pour apprendre, vous perfectionner ou bien transmettre votre savoir ? Rejoignez ce petit groupe d'une dizaine de personnes !

L'entrée est libre, il vous suffit de pousser la porte de la bibliothèque pour tenter une nouvelle expérience !



VOS PROCHAINS RENDEZ-VOUS :
8 ET 22 OCTOBRE
12 ET 26 NOVEMBRE

DES MILLIERS DE RESSOURCES À PORTER DE CLICS



Vous n'avez pas toujours le temps de vous rendre à la bibliothèque aux heures d'ouverture ? Pas de panique ! Le site internet des médiathèques Roissy Pays de France offre un accès au public à plus de 650 000 documents à réserver, 1000 titres de presse et bien d'autres ressources ! Une offre variée est proposée : livres, articles, photos, jeux vidéo ou encore jeux de société sont disponibles sur le site <http://mediatheques.roissypaysdefrance.fr>

Inscrivez-vous en bibliothèque, l'accès est gratuit !

MÉDIATHÈQUES
ROISSY PAYS DE FRANCE

LES COUPS DE COEUR DE LA BIBLIOTHÈQUE



Anéantir

de Michel HOUELLEBECQ

Paul Raison approche la cinquantaine, il est à l'heure des bilans. Son couple va mal ; Prudence, sa femme, et lui ne font plus que cohabiter dans un même appartement. Haut fonctionnaire au ministère de l'économie et des finances, il soutient le candidat de la majorité à la prochaine élection présidentielle, mais la campagne électorale s'annonce mouvementée car le premier ministre est la cible d'une cyber-attaque. Et pour achever ce triste portrait, son père est victime d'un accident vasculaire cérébral. Bref, Paul Raison a tout de l'anti-héros !

Dans ce dernier roman, Michel Houellebecq dresse le portrait d'une époque et d'une société qui ne va pas très bien, c'est le moins que l'on puisse dire ! Il en profite pour aborder plusieurs thèmes marquants : la politique, le système de santé, la famille, la vieillesse, la religion... A travers la vie de personnages, somme toute ordinaires, on réfléchit au sens de la vie.

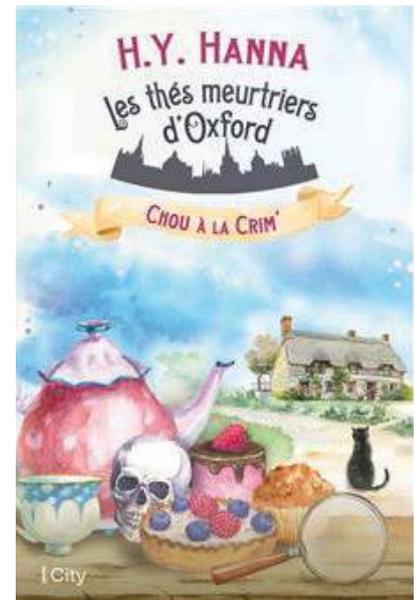
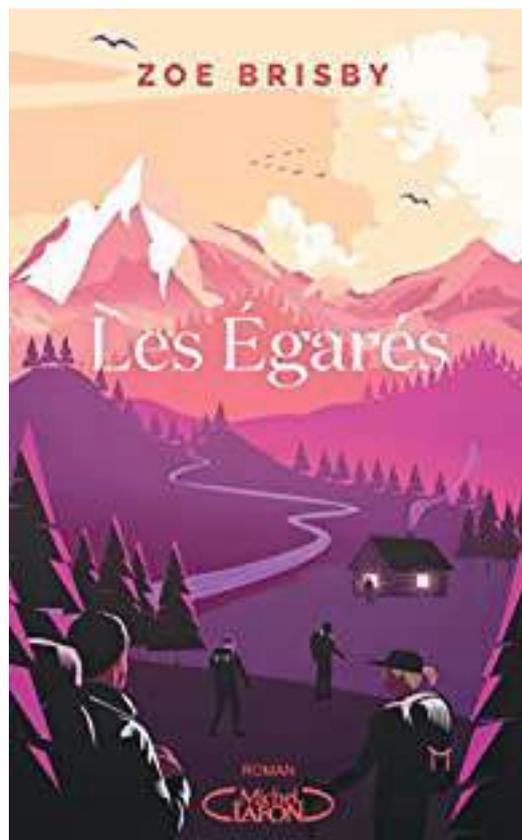
Souvent très caustique, ce roman a pour sujet principal l'amour, intimement lié à la mort. C'est sûrement l'œuvre la plus délicate et la plus mélancolique de Michel Houellebecq.

Les égarés

de Zoé Brisby

Ils sont sept, cinq hommes et deux femmes, à avoir reçu une invitation pour participer à un stage de survie en Corse. Ils forment un groupe plutôt hétéroclite prêt à se dépasser pour profiter des plaisirs de la nature, accompagnés par Victor, leur guide, qui va leur inculquer les bases de la survie en pleine nature. Tout avait bien commencé, chacun prenant peu à peu ses marques, mais le lendemain matin une personne manque à l'appel. Victor a brusquement disparu. Que s'est-il passé ? S'agit-il d'une disparition volontaire ou d'un enlèvement ? Sans leur guide, les randonneurs doivent unir leurs forces pour avancer et déjouer les pièges d'un environnement hostile. L'inquiétude monte encore d'un cran quand une seconde personne disparaît. Cette fois, le doute n'est plus permis ; quelqu'un leur en veut. Vont-ils réussir à faire face ?

Désormais, un seul lien les unit : survivre.



Les thés meurtriers

d'Oxford – T.1 chou à la crim' de H.Y. Hanna

Gemma Rose est une jeune diplômée d'Oxford qui, après plusieurs années passées en Australie, a décidé de rentrer chez elle pour y ouvrir un salon de thé.

Installée dans un village pittoresque des Cotswolds, son affaire démarre bien jusqu'au jour où un touriste américain est retrouvé mort dans le salon de thé, étouffé avec l'un des scones préparés par Gemma. De là à penser que ses pâtisseries sont mortelles, il n'y a qu'un pas et le salon risque de faire faillite faute de clients.

Pour mettre fin aux rumeurs, Gemma n'a d'autres choix que de prendre part discrètement à l'enquête. Aux côtés d'un ancien flirt devenu inspecteur de police et d'une brochette de vieilles commères, Gemma se lance sur les traces du coupable, quitte à prendre tous les risques.

Une lecture agréable et pleine d'humour avec cette nouvelle héroïne de cosy mysteries pétillante et attachante.

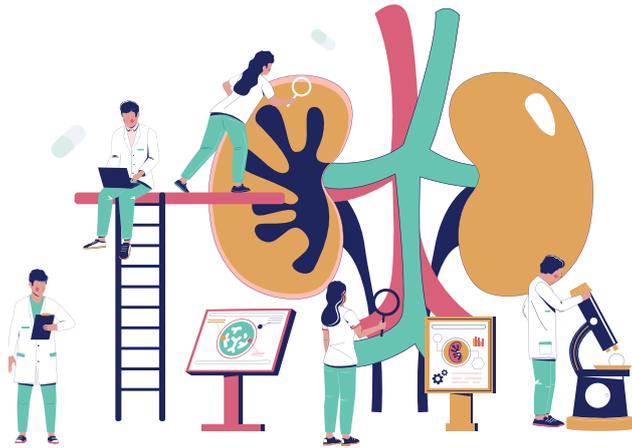
LA MAISON MÉDICALE : INTERVIEW DE DEURKISE DIAS, SOPHROLOGUE

La sophrologie, vous connaissez ? Nous continuons nos rencontres avec les praticiens de la maison médicale depuis son ouverture, il y a plus d'un an maintenant. Nous avons échangé avec Deurkise Dias, sophrologue, pour vous présenter sa spécialité.

Le mag : Qu'est-ce que la sophrologie ?

La sophrologie est une pratique psychocorporelle inspirée de d'autres approches occidentales comme la relaxation ou l'hypnose, mais aussi orientales, comme le yoga, qui permet aux patients de se détendre par des pratiques respiratoires et ressentis corporelles, ainsi qu'un travail d'imagerie mentale.

Selon la dose d'acceptation de chaque individu, il est possible d'être submergé par les émotions, notamment par le stress, et d'être tendu au quotidien. Être réceptif peut-être néfaste pour certaines personnes (manque de sommeil ou de concentration, stress de l'examen, prise de la parole en milieu professionnel, maladie, maternité, phobie scolaire...).



Le mag : Que représente la sophrologie pour vous ?

J'ai longtemps été dans le domaine commercial avant de choisir à me réorienter. Lorsque je me suis posée pour réfléchir sur ma vie et ce que je voulais faire, j'ai souhaité faire un métier qui correspondait à mes valeurs quotidiennes. La nécessité de prendre soin des autres faisant partie de mon ADN et mon vécu dans l'univers professionnel du commerce où le stress est omniprésent, j'ai décidé de me tourner vers la sophrologie qui permet aux patients d'être à l'écoute de leur corps et pouvoir agir sur d'eux-mêmes.



Le mag : Qui sont vos patients ?

Mes patients doivent pouvoir exprimer clairement leur problème, c'est pourquoi je ne m'occupe que de patients à partir de 5 ans. Les exercices, bien qu'adaptés en fonction de l'âge, du niveau et de la motricité du patient, restent identiques pour les adultes et les enfants.

En moyenne, le patient a besoin de 8 à 10 séances pour atteindre l'objectif qu'il s'est fixé.

Le mag : Comment se déroule vos séances ?

La première consultation dure entre 1h30 et 2h00, elle me permet de recueillir des renseignements personnels sur le patient, sa vie sociale, familiale et professionnelle par exemple, pour utiliser la « visualisation ». C'est une méthode qui favorise la pleine conscience vers des éléments positifs et rassurants pour le patient. Selon le protocole établi en début de séance et sa progression, les exercices de relaxation dynamique et de sophronisation sont différents en fonction des séances. En moyenne, le patient a besoin de 8 à 12 séances pour atteindre l'objectif qui a été prédéfini par lui-même.

INFO : LE RETOUR DU DR BOGHEANN EST PRÉVU POUR LE DÉBUT DE L'ANNÉE 2023

REPAS SÉNIORS : LES SECRETS DE LEUR RÉUSSITE

Les repas séniors, organisés mensuellement, allient divertissement et journée à thème pour le plus grand bonheur de leurs participants. Invitation dans les coulisses de l'organisation !

Au sein de la mairie, le service dédié aux séniors travaille en collaboration avec une commission pour la préparation des événements, sorties et activités proposés à nos anciens. Les dates des repas sont choisies à l'année ainsi que les thèmes, renouvelés régulièrement : karaoké, goûter, Espagne, pique-nique, Noël ... Ils revêtent différentes formes pour satisfaire le plus grand nombre. L'objectif principal ? Partager un bon moment tout en luttant contre l'isolement des personnes âgées.

L'organisation est réalisée en interne par Valérie (référente séniors), Sylvie (responsable restauration) et Maryse Guilbert, Adjointe au Maire en charge des séniors qui anime les bénévoles de la commission pour le choix des menus et de l'animation. S'ensuivent l'organisation des repas avec la commande de matériel, la gestion des prestataires ou encore les courses.

Le service technique municipal est en charge de la logistique : installation des tables, des chaises et du plancher si le repas se déroule dans le parc, sonorisation pour les animations ... puis le démontage. Le service restauration gère la vaisselle, la composition des assiettes et le nettoyage. La décoration des tables est, quant à elle, réalisée par des membres de la commission séniors, laissant libre court à leur imagination sur le thème de la journée.

Un grand merci à nos agents communaux Sylvie, Marie-Odile, Valérie, Muriel et Élisabeth ainsi qu'à la commission séniors composée de Jean-Jacques Bizeray, Micheline Bourdillon, Josette Dambreville, Nelly Gicquel, Maryse Guilbert, Denise Hof, Laurine Mari, Annie Pannier, Nadine Racault, Micheline Thérèse et Françoise Williams qui travaillent de concert pour que ces repas soient toujours un moment agréable et festif !



UN ESPACE D'ÉCOUTE POUR LES JEUNES, ÇA VOUS TENTE ?

Vous avez entre 11 et 26 ans ? Vous êtes à la recherche des conseils pour votre orientation, des formations à suivre, des métiers à découvrir ou même des dispositifs d'aides pour le permis, etc ? Ne cherchez plus !

Depuis son ouverture en janvier, le Lab propose un accompagnement dans votre autonomie, orientation, pour préparer votre vie professionnelle et échanger :

LE PÔLE INFORMATION JEUNESSE

LE PÔLE INFORMATION JEUNESSE, QU'EST CE QUE C'EST ?



Un espace d'information et de documentation sur tous les domaines de la vie professionnelle ou personnelle quotidienne d'un adolescent et d'un jeune adulte (études, orientation, recherche de stage, de formation et d'emploi, santé, sexualité et loisirs, ...).

Une assistance pour le montage de projets et un accompagnement collectif ou individuel (permis de conduire).

Des services gratuits comme l'accès à un espace numérique composé de 3 ordinateurs avec accès internet ou une aide à la rédaction (CV, lettre de motivation, mail professionnel, candidature, ...).

PÔLE INFO' JEUNESSE

mardi au vendredi : 15h-19h

samedi : 10h-12h

Totalement gratuit - ce service encadre les jeunes vers la réussite de leurs projets et de leurs envies.

Pour plus de renseignement vous pouvez vous rendre au Lab (à côté du city stade de Survilliers)

DISPOSITIFS JEUNES

L'information jeunesse c'est aussi des présentations de métier, de stage et de formation d'observation pendant les vacances, atelier multimédia... toute l'année

PROCHAINES INTERVENTIONS :

Dispositifs jeunes - 20 oct. 10h-12h

Métiers de l'animation - 26 nov. 10h-12h

RETOUR SUR LES ACTIVITÉS DE L'ÉTÉ AU LAB



Parc Astérix



Parapente



Sortie à la mer

HANDBALL U14 : UNE ÉQUIPE DE CHAMPION

Durant la saison 2021/2022, l'équipe U14 masculine de l'Avenir Survilliers Fosses Marly Handball s'est démarquée ! Seconde place en championnat départemental, vainqueur de la coupe du Val d'Oise... mais qui sont ces jeunes qui font la fierté de leur club ?

La team PUMBA, comme ils se surnomment, est avant tout une bande de copains composée de Léo, Édén, Baptiste D, Mathis, Emré, Elliott, Aïssa, Baptiste C, Damien, Nolan, Aaron et Lucas, accompagnés de leurs entraîneurs José et Anthony. L'aventure commence en 2020 où ils ont dû apprendre à jouer ensemble.

Les entraînements s'enchaînent, le travail s'engage, la cohésion opère, l'équipe est solidaire et ambitieuse. Mais alors que la saison 2020-2021 avait plutôt bien démarré, la Covid est venue mettre un terme à leur progression.

Septembre 2021, les joueurs sont plus que motivés. Les victoires s'enchaînent durant les délayages, permettant à l'équipe de se qualifier en poule haute. Dès lors trois aventures les attendent : le championnat de 1ère division territorial, l'aventure régionale avec l'entente Roissy-Goussainville, et, la Coupe du Val d'Oise qui débute avec le tour préliminaire contre Franconville, un premier gros choc.

Le 12 juin, les garçons frôlent la victoire et finissent vice-champion du Val d'Oise derrière Parisis. Une semaine plus tard, reboostés à bloc, les garçons concrétisent le travail de toute une saison en remportant la coupe du Val d'Oise.



**FÉLICITATIONS À NOS SPORTIFS
QUI FONT LA FIERTÉ DE LEURS
PROCHES, DE LEUR CLUB ET DE
TOUS LES SUPPORTERS !**

LE STAND DE TIR FAIT PEAU NEUVE

L'opération nettoyage du club de tir a eu lieu en juin. Une vingtaine de bénévoles s'est mobilisée pour mettre un coup de neuf au stand de tir en une demi-journée !

Particulièrement investis dans l'entretien de l'équipement mis à leur disposition par la commune, les bénévoles du stand de tir se sont réunis pour réaliser un grand nettoyage du stand de tir. Au programme : désherbage et entretien des équipements extérieurs.



Nous avons la chance de bénéficier d'une infrastructure de la commune. Il est plus que normal de contribuer à son entretien pour une collaboration commune/association gagnante-gagnante. Ça nous tient à cœur d'être en partie autonomes et ça nous permet une journée conviviale avec les adhérents



Jacques Deprez,
Président du tir

AVENIR - SECTION JUDO : LE NOIR S'INVITE AU DOJO

Le club de judo de la ville compte désormais comme étendart deux 2ème DAN avec Erwan et Joey. Une bonne nouvelle qui n'arrive pas seule !

Erwan et Joey ont passé leur kata avec succès et peuvent se réjouir de ce 2ème DAN amplement mérité ! Mais comme on le dit souvent, une bonne nouvelle n'arrive jamais seule ! En effet Ninon, Sephora et Titia ont réussi leur kata et se sont lancées sur la ceinture noire. Cette année, les résultats ont été gratifiants pour le club, puisque Khalid, Louis et Ninon sont montés sur le podium départemental et Ninon s'est qualifiée pour le championnat de France cadettes, deuxième division ; elle réalise un beau parcours s'inclinant de justesse au tableau. Erwan termine troisième du championnat séniors, première division du Val d'Oise.



UNE NOUVELLE ÈRE POUR LE CLUB DE TENNIS

Survilliers possède un tissu associatif très important, et notamment un club de tennis niché entre le gymnase et le parc. Nous avons rencontré Christophe, nouveau prof du club depuis un an, pour parler du fonctionnement et des projets de l'Avenir tennis.

Des projets pour la vie associative

Avec sa soixantaine de licenciés, le club organise de nombreux événements à vocation pédagogique.

Cet hiver, le club a invité les plus petits à une initiation axée sur la motricité, pour leur faire découvrir le tennis. Au printemps, l'après-midi « fais jouer ton copain », qui a cartonné. Le principe est simple, chaque adhérent peut ramener un ami pour lui faire découvrir le tennis le temps d'une après-midi. Les adultes ne sont pas en reste non plus ! De nombreux matchs libres (les matchs officiels inscrit dans le classement des joueurs), ont pu être organisés sur les différents courts.

Enfin, la remise de récompenses, pour les plus jeunes afin de les féliciter pour leur progression et pour leur investissement au sein du club pour clôturer cette belle saison a permis de fidéliser les troupes. La saison 2022/2023 s'ouvre et le club porte son regard vers l'avenir. Des projets sont prévus comme la création de deux équipes de championnat garçons 15/18 ans. La réflexion d'une journée à Roland-Garros lors de la journée caritative est envisagée, de quoi faire briller les yeux des petits comme des grands.

L'intégration d'un projet scolaire

La pratique sportive à l'école est obligatoire. À Survilliers, des intervenants extérieurs comme Xavier animent ces temps scolaires dans nos écoles. L'ouverture à de multiples possibilités est un objectif fort de l'équipe municipale, mais aussi des instituteurs. C'est pourquoi des sessions découvertes sont organisées, Christophe est intervenu en fin d'année scolaire pour faire découvrir le tennis, mais aussi les valeurs de ce projet auprès de nos écoliers pour leur plus grand plaisir !



Le portrait du coach

Christophe Lemoine, vivant près de Compiègne, est professeur diplômé d'Etat depuis 23 ans. Arrivé il y a tout juste un an dans le club, il met en place de nombreux projets pour faire découvrir son sport et l'Avenir Tennis à travers différents événements.



RENTRÉE 2022 : LE FORUM DES ASSOCIATIONS EST DE RETOUR SUR LA PLACE DE LA BERGERIE

La vie associative et locale, reprend aussi ses marques dès septembre avec comme sonnerie de rentrée : le forum des associations !



Ce samedi 3 septembre, a eu lieu le traditionnel forum des associations de Survilliers. Cette année encore, c'est sur la place de la Bergerie, avec le soleil, qu'une quarantaine d'associations ont été représentées !

De nouveaux visiteurs, de nouvelles associations, de nouvelles rencontres ... Cette année, nous avons été ravis d'accueillir le collège de Fosses qui représentait l'association des parents d'élèves, ainsi que « Samedi Jeux », une association de prêt de jeux de société.

Nos différentes associations culturelles, sportives et oeuvrant dans les actions solidaires ont pu renouer avec leurs adhérents historiques et en accueillir de nouveaux.

Merci à tous les bénévoles des associations survilloises qui permettent à la ville d'être dynamique et de proposer de multiples activités à l'ensemble des habitants. Leur investissement et leur passion sont les moteurs de l'animation communale !

*La réussite de ce forum de la vie locale, a permis près de **2500 adhésions** aux différentes activités !*

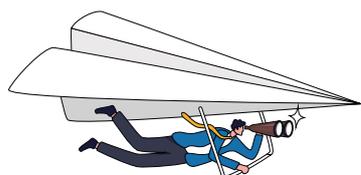
NOUVEAU : LE PASS AGGLO' CULTURE

Pour la rentrée 2022, la Communauté d'Agglomération Roissy Pays de France, a mis en place un nouveau dispositif, afin de favoriser les activités culturelles pour les jeunes habitants du territoire !

Après le succès Pass Agglo'Sports, la C.A.R.P.F a décidé de lancer le Pass Agglo'Culture ! L'année dernière, sur l'ensemble du territoire de l'agglomération, c'est 13 000 jeunes de moins de 18 ans qui ont bénéficié du Pass Agglo'Sports.

Grandi de ce succès, la C.A.R.P.F permet aux jeunes de bénéficier d'un soutien financier semblable, pour la culture. Les deux Pass, d'une valeur de 50 euros maximum chacun, sont cumulables.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site internet : <https://roissypaysdefrance.opensub-cloud.fr/>.



PASS AGGLO' CULTURE, COMMENT EN BÉNÉFICIER ?

- ▶ Avoir moins de 18 ans
- ▶ Résider dans l'une des 42 communes de l'Agglomération
- ▶ Être inscrit dans un établissement d'enseignement artistique du territoire de Roissy Pays de France (musique, théâtre, arts plastiques, cirque ...)

Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 31 octobre 2022 !



*Fabrice Liégaux
Adjoint à la Vie
Associative
et au Sport*

La pratique d'une activité, qu'elle soit sportive ou culturelle, est importante pour la construction d'un enfant.

Le Pass'Agglo Culture et Sport est une aide précieuse pour de nombreuses familles qui répond à un réel enjeu d'ouverture. C'est aussi un coup de pouce aux associations, leur permettant de consolider leur nombre d'adhérents.





FOOT : UNE REPRISE DE CLUB RONDEMENT MENÉE

En 2018, un petit groupe de Survillois a repris le club de foot de Survilliers pour lui offrir un nouveau souffle. Philippe Lucas, ancien joueur du club et vice trésorier, a accepté de nous rencontrer pour nous en parler.

Le Mag' : Pour vous que représente le club ?

Avec Hocine Dahmat, le Président, nous avons commencé à jouer au foot dès nos 5 ans puis pendant de nombreuses années sous l'égérie de la famille Pannier.

Bien plus tard, j'y ai inscrit mon fils lorsqu'il était petit et je venais le regarder jouer en tant que parent. Un jour, que nous avons entendu que le club allait peut-être disparaître ; ça a été un choc pour moi.

J'étais comme tous ces petits. J'ai eu la chance de jouer et d'apprendre par ce sport l'école de la vie et je voulais vraiment que nos enfants puissent continuer à jouer.

Il y a quelques années, je me suis investi, déjà plus jeune, dans plusieurs projets pour la ville alors je me suis dit « il faut y aller, il faut reprendre ce club de mon enfance ». Et c'est là que l'aventure a commencé !

Plus qu'une équipe, nous sommes une grande famille

Je dis beaucoup « je » ou « moi » mais nous sommes plusieurs : Hocine Dahmat, par exemple, ou d'autres membres du club avec lesquels nous avons joué : c'est ensemble que nous avons repris le club.

Nous sommes arrivés avec nos armes, nous nous sommes adaptés, nous avons créé des équipes pour les jeunes et la machine était lancée. Nous entraînions 20-30 gamins puis 50-60 à seulement 4-5 éducateurs au début mais nous l'avons quand même fait ! Nous ne l'avons pas seulement fait pour nous, nous l'avons surtout fait pour tous les jeunes qui s'investissent et se dépensent dans le club. Chacun avec nos compétences nous participons à la vie du club. Car gérer un club ce n'est pas seulement entraîner, c'est animer, s'occuper de l'administratif, organiser les rencontres et bien d'autres tâches que l'on ne voit pas de l'extérieur.

Le Mag' : Quelles étaient vos motivations ?

Mes enfants jouaient dans ce club. Je ne voulais pas qu'il s'éteigne. Je l'ai aussi fait pour les parents. Personne n'a envie de courir après le travail pour déposer ses enfants au sport. Avoir un club directement dans la ville c'est le mieux d'autant plus que les infrastructures étaient là. Et puis je voulais qu'il y ait un club pour les enfants de Survilliers comme j'ai eu, comme nous avons eu, il y a des années. Je voulais donner aux enfants ce qu'on m'avait donné étant plus jeune : inculquer les valeurs qu'on nous a inculqués et qui nous ont mené là où nous sommes. Et ça, la transmission des valeurs, j'y tiens. C'est le fondement de notre engagement.

Au début il a fallu vraiment s'accrocher, comme je l'ai dit, on s'est retrouvé à entraîner beaucoup d'enfants avec peu de bénévoles, c'était très dur. Mais on l'a quand même fait. Et aujourd'hui, quatre ans plus tard, nous avons 120-130 enfants et 10 catégories d'équipe allant de U6 à U14-15 ainsi qu'une équipe de vétérans. Chaque année, le nombre d'éducateurs augmente. On essaie de fédérer et de toujours partager une bonne ambiance !



— “ —

Je suis Philippe Lucas, j'ai grandi à Survilliers après que mes parents s'y soient installés en 1976. C'est pourquoi je connais pas mal de monde ici. Je suis éducateur et vice trésorier au club mais je suis aussi, en parallèle, entrepreneur dans le transport de marchandises.

Avec Hocine Dahmat, président du club qui a aussi grandi à Survilliers, nous avons entendu que le club allait être supprimé et après plusieurs demandes de Survillois que nous connaissons, nous nous sommes lancés dans ce challenge !

” —



Le Mag' : Des projets pour le futur ?

Nos projets ? Créer des équipes féminines et seniors et faire venir des adolescents de plus de 15 ans. Mais nous manquons encore de bénévoles motivés qui s'engagent sur la durée.

Nous avons aussi un très gros projet qu'on aimerait mettre en place : se rapprocher des écoles et lier l'éducation au sport associatif, aider ceux qui sont en difficulté et qu'ils viennent ensuite se défouler à l'entraînement. L'éducation c'est à la maison, à l'école mais aussi dans les associations qu'elles soient sportives ou non. On aimerait contribuer à leur apprentissage en parallèle des parents. **Voilà notre plus gros projet : que les enfants repartent avec des valeurs que le sport peut leur inculquer comme esprit d'équipe, de travail collectif ou individuel et surtout de respect.** On veut être là pour que les enfants se mettent à travailler sérieusement, apprennent de bonnes valeurs qui leur serviront dans leur vie. C'est ambitieux, c'est challengeant. C'est au prix de beaucoup de sacrifices personnels mais c'est tellement important pour le mieux vivre ensemble !



Franchissez le pas et
investissez-vous.

Il est important que les gens donnent de leur temps pour pouvoir faire vivre les clubs de la ville, parce que ça servira à nos enfants plus tard.

Les collectivités également ont besoin d'un bouclier tarifaire sur l'énergie !

On entend cette lancinante ritournelle dans la bouche de chaque élu local, soucieux de la vie locale et de ses concitoyens : la hausse des prix de l'énergie qui ébranle les finances locales. Aucun Maire ne sait aujourd'hui comment payer les factures de gaz et d'électricité qui tomberont cet hiver. Nul ne sait quels seront les prix de l'énergie demain, ni le mois prochain. Nous sommes inquiets.

La hausse des prix de l'énergie touche toute l'Europe, sans épargner personne. Nos amis européens, en Italie, en Allemagne, en Irlande, voient les prix de l'énergie pour les particuliers multipliés par 2, par 3 !

Imaginez : + 300% sur vos factures d'électricité ou de gaz... En France, le bouclier tarifaire pour les particuliers reste capé à 4% jusqu'à la fin de l'année, puis 15% en 2023.

15%, c'est beaucoup, et pour certains ménages cette hausse sera difficile à absorber mais cela reste un moindre mal au regard des hausses subies par nos voisins. La limitation de l'impact des prix est un choix politique de l'état français essentiel, qui atténuera un peu les effets de la crise.

Mais qu'en est-il des collectivités territoriales ?

Nous sommes oubliées, laissées à nos arbitrages locaux. Nous, qui sommes l'échelon de proximité, et qui contribuons à l'animation locale des services publics (écoles, sports, culture, vie associative...) faisons tourner chaque jour notre calculatrice avec des estimations haussières et volatiles oscillant entre +600% et +900% en 2023. **Oui, vous avez bien lu : + 900 % : on parle là, plus concrètement, de centaines de milliers d'euros que nous n'avons pas.** Alors comment faire, comment assurer ces dépenses de fonctionnement ? Nous n'avons pas

de bas de laine caché sous les matelas, ni d'argent magique ! Nous n'avons pas le droit de présenter un budget en déficit (contrairement à l'Etat), ni même le droit d'emprunter auprès d'une banque pour assurer le fonctionnement de la collectivité. Devons-nous uniquement maintenir le chauffage dans nos écoles et l'éteindre dans tout autre bâtiment : piscine, gymnase, salles associatives ? Ce n'est pas pensable. Nous ne pouvons pas mettre en péril ces services essentiels pour la population ! Nous absorbons depuis des années des surcoûts (hausse du point d'indice, alimentation, suppression de la taxe d'habitation, nouvelles prérogatives locales) sans compensation pérenne. Au contraire, les dotations de l'état continuent de diminuer. Elles ne sont d'ailleurs pas indexées sur l'inflation. Jusqu'à quand pourrions-nous tenir ? Les petits mécanismes économiques bricolés d'atténuation sur les finances publiques ne sont pas une solution.

C'est bel et bien un appel au secours lancé par les élus locaux à l'Etat, que nous souhaitons partager avec vous.

Sans bouclier tarifaire sur les prix de l'énergie, on ne passera pas l'hiver sans dégrader les services à la population !

Alors oui, individuellement et collectivement nous sommes prêts à faire des efforts... mais nous voulons simplement continuer à vivre.

Comptez sur notre mobilisation pour faire entendre notre voix !

Avec tout notre engagement,
Adeline ROLDAO-MARTINS



SURVILLIERS AUTHENTIQUE

Merci aux survillois !

En juin dernier, les électeurs étaient appelés à choisir leur nouveau député. Candidat à cette élection importante, à Survilliers, vous m'avez une nouvelle fois hissé largement en tête du premier tour de ce scrutin majeur.

De nombreux électeurs m'ont témoigné leur confiance dans les 27 communes de notre circonscription allant de Survilliers à Luzarches en passant par Roissy, Gonesse ou Goussainville... J'en suis profondément reconnaissant, particulièrement dans notre village et ce résultat m'encourage à poursuivre mon engagement local.

Néanmoins, dans notre circonscription, les cinq années de déceptions aux couleurs « d'En Marche », se sont traduites par un vote de sanction portant deux candidats des extrêmes au second tour. Même si je réalise le meilleur score des Républicains en Val d'Oise, cette élection a fait fi des engagements de terrain au profit des étiquettes politiques. Ainsi, c'est un député d'extrême gauche, habitant la Seine-Saint-de-Denis, qui nous représentera à l'Assemblée nationale. Débarqué sur la 9e circonscription en mai dernier, ce représentant du peuple ne connaîtra pas les problématiques de transports et du RER D, lui, dont sa ville est desservie par le métro et autres vélib... Le plus inquiétant sera sans doute la vision d'une politique économique digne du Venezuela que ces députés de la « France insoumise » portent au Parlement...

Comme après chaque campagne riche de rencontres, mon engagement local s'en trouve renforcé et je poursuis avec détermination mes mandats tant au conseil municipal de Survilliers avec mes collègues de la liste « Survilliers Authentique » qu'au Département, avec notamment cette délégation aux routes départementales et au Grand Paris. De nombreux projets voient le jour et parmi eux, je citerai le plan vélo dont vous pouvez constater la réalisation de pistes cyclables comme à Survilliers-Fosses, Louvres ou Goussainville, mais aussi des routes plus propres avec la mise en place d'une brigade verte depuis le printemps dernier et le verdissement de leurs abords à travers l'opération « Sainte Catherine » où plusieurs centaines d'arbres ont été plantés l'an dernier, opération que je reconduirai encore cette année.

Je n'oublie pas qu'à Survilliers vous m'avez réélu en 2021 à plus de 79% Conseiller départemental du Val d'Oise et mon engagement ne faiblit pas. Le Département continuera d'être un partenaire privilégié pour Survilliers dans ses prochains investissements, j'y veillerai comme toujours.

Pour l'équipe, **Anthony Arciero**
Conseiller départemental du Val d'Oise

Christine Sede, Laëtitia Alaphilippe, Nelly Gicquel, Daniel Benagou, Djey Di Kamara, Conseillers municipaux.

ÉTAT CIVIL



Ils se sont unis à Survilliers

Virginie ADAM et Kévin RAMASSAMY, le 28 mai 2022
Élodie NAVIS et Romain THUILLIER, le 4 juin 2022
Christelle LEFORT et Sylvain FABRE, le 20 juin 2022
Audrey CHELLES et Arnaud BERNARD, le 2 juillet 2022
Stéphanie TOULET et Julien TIRANT, le 2 juillet 2022
Ludvine REY et Fabien PERCHEVAL, le 16 juillet 2022
Amandine MOUZE et Jordan EUGERE, le 3 septembre 2022
Lise OTTO et Adolphe MBOMI, le 3 septembre 2022

Bienvenue à

Victoria, Céline, Odile MANY, le 6 mai 2022
Noé, Paul, Éthan MAMBOU MIAYOUKOU, le 16 mai 2022
Maggie RENARD MASSIEUX, le 17 mai 2022
Kaylann THONARD, le 24 mai 2022
Louise, Emma DE VREEDE, le 23 juillet 2022
Jennah, Lauren BERRABEH, le 27 juillet 2022



Ils nous ont quittés

Étienne ANNA, le 13 mai 2022, 52 ans
Cathy CASSIANI, le 9 juin 2022, 59 ans
Claude LOGGHE, le 19 juin 2022, 91 ans
Valérie BOUQUET, le 13 juillet, 52 ans
Jean-Claude GUILBERT, le 22 juillet, 72 ans
Franck ROCA, le 6 août 2022, 57 ans
Nassim BOUARROUDJ, le 13 août 2022, 37 ans
Maryse LASORNE, le 22 août 2022, 72 ans
Jacques SAVAGLIO, le 25 août 2022, 66 ans
Patriizio COSTANTINI, le 3 septembre 2022, 25 ans

Hommage Jean Noël Cordier



Jean-Noël CORDIER, ancien agent de la commune, est décédé en juin dernier. Vous êtes nombreux à l'avoir connu, il était une figure emblématique de la commune avec 40 années de service. Membre à part entière des services techniques de la ville, il avait notamment la charge de la traversée de nos jeunes survillois à la sortie de l'école. Décrit comme une personne entière, franche et investie dans son travail par ses collègues, il avait pris sa retraite en janvier dernier.

AGENDA

Octobre

1 **CONCERT GRIZZLIES**
The great history of rock
Théâtre de la Bergerie
20h30

9 **FESTIVAL PETITS,
TOUT PETITS**
Alice au quartier des
merveilles
Théâtre de la Bergerie
17h

15 **SI AZNAVOUR
M'ÉTAIT CHANTÉ**
par Jean-Francois Dudot
Théâtre de la Bergerie
20h30

16 **VTT Trace de la Harde**
Salle des fêtes - 8h

22 **HUMOUR**
Nathalie boileau donne
tout ... sauf la recette
Théâtre de la Bergerie
20h30

**GRAND LOTO DE
SURVILLIERS**
Gymnase - ouverture des
portes à 19h

29 **CONCERT JAZZ-
SOUL-FUNK**
par Soulful People
Théâtre de la Bergerie
20h30

Novembre

5
&
6 **MAIS NE TE
PROMÈNE DONC PAS
TOUTE NUE**
La parenthèse écarlate
Théâtre de la Bergerie
20h

11 **ARMISTICE**
Mairie - 10h

20 **BOURSE AUX
JOUETS**
Salle des fêtes - 10h

27 **PAPI SLAMEUR**
Théâtre de la Bergerie
15h

Décembre

3 **THÉÂTRE DE LA
LUCARNE**
Théâtre de la Bergerie
20H

5 **COMMÉMORATION
DE LA GUERRE
D'ALGÉRIE**
Mairie - 10h

11 **MIDI RÉVEILLON**
Salle des fêtes

21 **SPECTACLE DE NOËL
des enfants**
Gymnase - 15h